



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ATOUT
FRANCE

L'Agence de développement
touristique de la France

Guide applicatif des labels d'Etat du tourisme

Tourisme & Handicap – Professionnels

-  [Inscription sur la plateforme](#)
-  [Connexion](#)
-  [Mot de passe](#)
-  [La fiche de l'établissement](#)
-  [L'auto-évaluation](#)
-  [Le pré-audit](#)
-  [L'adhésion](#)
-  [Le renouvellement](#)
-  [Fusion de comptes](#)

Vous avez pris contact avec un relai local situé sur votre territoire et dans votre filière parmi la liste disponible sur le site internet :

<https://www.atout-france.fr/fr/tourisme-et-handicap/relais-locaux>

OU

S'il n'y a pas de relai local sur votre territoire ou dans votre filière, vous avez fait appel à un organisme évaluateur, dont la liste est disponible sur le site internet : *à venir*



Votre relai local ou votre organisme évaluateur inscrit votre structure sur la plateforme :

<https://labels.atout-france.fr/>



Vous recevez un mail avec votre identifiant et votre mot de passe qui vous permettent d'accéder à votre espace.



Plateforme de gestion des labels du tourisme

Cette application permet de gérer l'intégralité du processus de labellisation Destination d'excellence™ et Tourisme & Handicap.

Pour accéder à l'application de gestion du label Qualité Tourisme™, cliquez [ici](#).

XE 02

Nom d'utilisateur

th253906

Mot de passe

.....|

Garder la session ouverte

J'accepte les conditions d'utilisation de l'application, les conditions contractuelles du label Destination d'Excellence et/ou Tourisme & Handicap, et m'engage à respecter la confidentialité des données des professionnels des partenaires et des consommateurs

Connexion

[Avez-vous oublié votre mot de passe?](#)

Les identifiant et mot de passe ont été reçus par mail.

A chaque connexion vous devez accepter les Conditions d'Utilisation du Portail (CGU) en cochant cette case.

Dans le cas où vous avez oublié votre mot de passe, cliquez ici afin de le réinitialiser.

En cas d'oubli d'identifiant : contacter votre relai local ou votre organisme évaluateur.

Acceptation des Conditions Générales d'Utilisation (CGU)

Afin de poursuivre la navigation sur la plateforme, vous devez confirmer votre engagement dans la démarche Tourisme & Handicap.

 **RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **ATOUT
FRANCE**
L'Agence de développement
touristique de la France

Établissements ▾ Mon compte ▾

TOURISME & HANDICAP

Acceptation des conditions générales d'utilisation du label Tourisme & Handicap

Atout France vous demande de bien vouloir confirmer votre engagement dans la démarche Tourisme & Handicap afin de finaliser votre candidature

Je confirme avoir pris connaissance et m'engager à respecter les conditions contractuelles du label Tourisme & Handicap

J'autorise le ministère chargé du tourisme à me solliciter pour répondre à des enquêtes menées par le ministère chargé du tourisme

VALIDER

Plus d'informations sur <https://www.atout-france.fr/fr/tourisme-et-handicap>

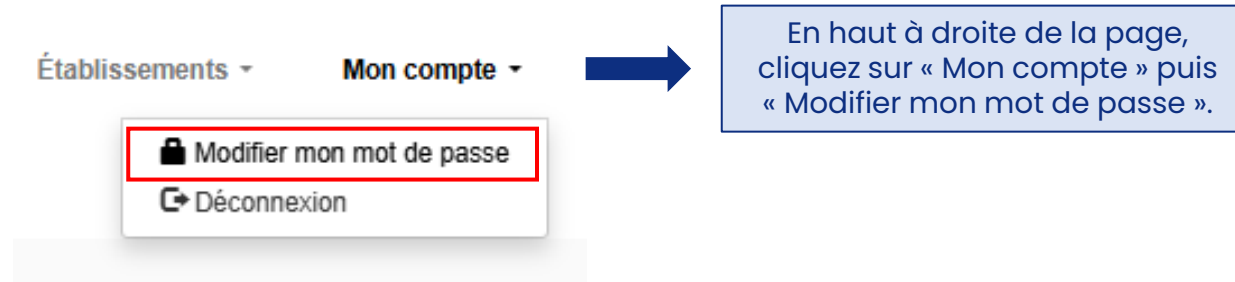
Si vous souhaitez abandonner la démarche, merci de contacter Atout France (tourismeethandicap@atout-france.fr)

Vous devez cocher les deux cases afin de poursuivre votre navigation.



Changement de mot de passe

Lorsque vous vous êtes connectés et que vous avez accepté les CGU, vous pouvez modifier votre mot de passe :



Changer le mot de passe pour [th253906]

Nouveau mot de passe

Robustesse du mot de passe: ██████████

Confirmation du nouveau mot de passe

Sauvegarder

Une fois que vous avez cliqué sur « Sauvegarder », un mail automatique de réinitialisation de votre mot de passe est envoyé.

La fiche de l'établissement

A chacune de vos connexions, vous arrivez sur la fiche établissement :

Récapitulatif des
éléments
d'identification.

The screenshot shows the 'Fiche de l'établissement' page for 'TOURISME & HANDICAP (n°th253906)'. The page is divided into several sections:

- Header:** 'TOURISME & HANDICAP (n°th253906)', 'Partenaire TH', 'Hébergement ERP', '75001 - Paris - Ile-de-France', 'TOURISME ET HANDICAP - ✉️ tourismeethandicap@atout-france.fr', 'ACTIF', 'Ajouté le 02/12/2022', 'Mis à jour le 13/12/2024', '● CGU acceptées le 12/12/2024', and a 'RÉSILIER L'ÉTABLISSEMENT' button.
- Navigation:** 'Fiche de l'établissement', 'Droit d'usage', and 'Les évaluations'.
- Form Fields:** 'Nom de l'établissement*' (TOURISME & HANDICAP), 'Label*' (Tourisme et Handicap), 'Droit d'utilisation du label*' (Actif), and 'Partenaires'.
- Comments:** 'Commentaires' section.

Annotations with arrows point to specific elements:

- An arrow points from the 'Récapitulatif des éléments d'identification.' box to the header information.
- An arrow points from the 'Accéder et compléter les informations relatives à l'établissement et à ses coordonnées.' box to the 'Fiche de l'établissement' navigation tab.
- An arrow points from the 'Droit d'usage' navigation tab to a box: 'Consulter la dernière décision de labellisation.'
- An arrow points from the 'Les évaluations' navigation tab to a box: 'Créer et consulter les évaluations de l'établissement.'

Accéder et
compléter les
informations
relatives à
l'établissement et à
ses coordonnées.

Consulter la
dernière décision
de labellisation.

Créer et
consulter les
évaluations de
l'établissement.

Les éléments d'identification

Ce bandeau permet de récapituler les éléments essentiels d'identification de l'établissement. Il peut être utile dans le cadre de la gestion de plusieurs établissements.

L'identifiant « **thXXXXXX** » de l'établissement correspondant à l'identifiant de connexion du professionnel.

La validation des Conditions Générales d'Utilisation des labels par le professionnel (s'effectuant à la première connexion au portail).

TOURISME & HANDICAP (n°th253906)

Partenaire TH

Hébergement ERP

La filière choisie par le créateur de la fiche établissement.

75001 - Paris - Ile-de-France

TOURISME ET HANDICAP - [✉ tourismeethandicap@atout-france.fr](mailto:tourismeethandicap@atout-france.fr)

ACTIF

Ajouté le 02/12/2022

Mis à jour le 13/12/2024

● CGU acceptées le 12/12/2024

RÉSILIER L'ÉTABLISSEMENT



L'état de l'établissement vis-à-vis de son droit d'usage du label.

L'adresse mail est destinataire de toutes les notifications importantes.

Les pictogrammes attribués à l'établissement lors de la dernière décision de labellisation.

Les coordonnées de l'établissement

Coordonnées de l'établissement

Adresse*

1 place de la Concorde

Complément d'adresse

Commune*

PARIS

Code postal Département

75001 Paris

Région

Ile-de-France

Téléphone de l'établissement*

00 00 00 00 00

Email de l'établissement*

tourismeethandicap@atout-france.fr

Site web de l'établissement*

https://www.atout-france.fr/fr/tourisme-et-handicap

Adresse administrative

Adresse

Ne remplir que si différent

Complément d'adresse

Ne remplir que si différent

Commune

Ne remplir que si différent

Code postal Département

Région

Raison sociale

SIRET*

34070921100008

L'établissement ne dispose pas de SIRET

APE

Classement

Date du classement

Autres labels

Ajouter des labels



Ces informations sont affichées sur le registre public lorsque l'établissement est labellisé (affichant un état actif). Atout France invite les professionnels à tenir ces éléments à jour.



*Vous pourrez cliquer sur « Sauvegarder » uniquement si vous avez correctement rempli les champs obligatoires (les champs suivis d'une *).*

Cette page permet de consulter, de créer et de modifier les évaluations de l'établissement.
Elle présente un tableau avec l'historique de ses évaluations.

The screenshot shows the 'Les évaluations' section of a web interface. It features a summary table at the top, a table of evaluation history below, and a 'Créer une nouvelle évaluation' button. Callouts explain the data and functionality.

Fiche de l'établissement

Moyenne nationale de la filière (DE)	96,72%
Moyenne régionale de la filière (DE)	99,13%

Les évaluations

Permet de créer une nouvelle évaluation.

Créer une nouvelle évaluation

	Date de l'évaluation	Type	Organisme évaluateur	Evaluateur	Modifiable
+ [edit icon]	19/11/2024	Adhésion		EVALUATEUR(S)	<input checked="" type="checkbox"/>

Calculées à partir des audits d'adhésion et de renouvellement des établissements ayant un état actif.

Le bouton + permet d'accéder rapidement aux détails de l'évaluation.

Cliquer sur la date de l'évaluation permet d'accéder à la fiche de l'évaluation.

Les têtes de colonnes permettent d'organiser les éléments du tableau en cliquant dessus (par date, type, résultat, etc.). Par défaut les évaluations sont présentées dans l'ordre antéchronologique.

Coché si l'évaluation peut être modifiée (possible, en renouvellement, dans les 6 mois après sa date de création, 1 an pour une adhésion).

■ L'auto-évaluation (*optionnel*)

Création d'une auto-évaluation (1/3)

Le professionnel n'a accès qu'à l'auto-évaluation sur son espace.

Ce sera au relai local ou à l'organisme évaluateur de créer un pré-audit, une évaluation en adhésion ou en renouvellement.

Les champs de cette première zone doivent **être complétés par le professionnel** pour créer une nouvelle auto-évaluation. Ils sont remplis automatiquement exceptés les champs obligatoires (*) « Nom(s) de(s) évaluateur(s) » et « Type d'évaluation ».

Cette deuxième zone permet de renseigner la date de l'auto-évaluation réalisée par le professionnel.

The screenshot shows a web form for creating an auto-evaluation. It is divided into two main sections. The first section contains several input fields: 'Nom(s) de(s) évaluateur(s) *' (empty), 'Organisme évaluateur' (empty), 'Établissement' (pre-filled with 'TOURISME & HANDICAP'), 'Filière' (pre-filled with 'Hébergement ERP'), 'Responsable de l'établissement' (pre-filled with 'TOURISME'), and 'Type d'évaluation *' (a dropdown menu). To the right of these fields are four links with document icons: 'Accéder à l'évaluation', 'Grille d'évaluation vierge', 'Synthèse de l'évaluation', and 'Evaluation complète'. The second section at the bottom contains a 'Date de l'évaluation' field with a calendar icon.

Création d'une auto-évaluation (2/3)

The screenshot shows a form for creating a self-evaluation. It consists of four text input fields stacked vertically, each with a small icon in the bottom right corner. Below the fields are two buttons: a red 'Supprimer' button and a blue 'Sauvegarder' button. Three callout boxes provide instructions: one on the left points to the input fields, one at the bottom left points to the 'Supprimer' button, and one at the bottom right points to the 'Sauvegarder' button.

Commentaire d'évaluation

Points forts

Points d'amélioration

Rapport de visite

Supprimer

Sauvegarder

Cette troisième zone permet de renseigner des informations complémentaires sur l'auto-évaluation.

Le professionnel peut supprimer son auto-évaluation.

Après avoir complété les champs obligatoires (*) de la première zone, appuyez sur « Sauvegarder » pour générer l'auto-évaluation.

Création d'une auto-évaluation (3/3)

Lorsque le professionnel a rempli les champs obligatoires et cliqué sur « Sauvegarder », les boutons « Accéder à l'évaluation » et « Grille d'évaluation vierge » deviennent cliquables.

Nom(s) de(s) évaluateur(s) *	PROFESSIONNEL
Organisme évaluateur	
Établissement	TOURISME & HANDICAP
Filière	Hébergement ERP
Responsable de l'établissement	TOURISME
Type d'évaluation *	Auto-Évaluation

Cliquez sur « Accéder à l'évaluation » afin d'accéder à la saisie en ligne.

Accéder à l'évaluation 

Grille d'évaluation vierge 

Synthèse de l'évaluation 

Vous pouvez télécharger la grille d'évaluation vierge (possibilité d'imprimer).

Vous accédez alors à l'évaluateur :

Evaluateur Tourisme & Handicap



TOURISME & HANDICAP (th253906)

Cet évaluateur vous aide à estimer votre potentiel au regard de la labellisation « Tourisme & Handicap ». Son appréciation constitue une première étape dans votre démarche de mise en accessibilité de votre établissement pour les quatre familles de handicaps (auditif, mental, moteur et visuel).

La labellisation peut être accordée pour 2, 3 ou 4 familles de handicaps. Pour être labellisé, il faut obtenir, pour au moins 2 familles de handicaps :

- 100% de conformité aux critères obligatoires;
- Au moins 75% de conformité aux critères « confort d'usage ».

Pour mémoire : les décisions d'attribution ou de refus de la labellisation, et d'ajournement (sursis à statuer), comme les mises en demeure (sous peine de résiliation de la labellisation), sont prises et vous sont notifiées par Atout France.

Vous pouvez consulter [le tutoriel](#) et [les supports pédagogiques](#) mis à votre disposition.

Démarrer une nouvelle évaluation



Cliquer sur « Démarrer une nouvelle évaluation » pour accéder aux critères.



Vous pouvez prendre connaissance des conditions d'attribution du label Tourisme & Handicap.

Auto-évaluation – Choisir les sous-séquences

Vous pouvez sélectionner une ou plusieurs sous-séquences, qui feront apparaître des blocs de questions supplémentaires.

Il n'est pas possible de modifier le choix des sous-séquences a posteriori.

Dans le cas où les mauvaises séquences ont été sélectionnées ou qu'il faille ajouter de nouveaux blocs de questions, il est nécessaire de supprimer l'auto-évaluation avec les mauvaises sous-séquences et d'en créer une nouvelle.

Avant de démarrer votre évaluation veuillez renseigner tous les champs suivants :

Votre filière

Hébergement ERP

Veillez cocher la ou les sous-séquences qui vous concernent :

- CHAMBRE OU LOGEMENT ADAPTE N°02
 - Coin cuisine chambre ou logement adapté N°02
 - Douches (baignoires non acceptées) chambre ou logement adapté N°02
 - Emplacement et hauteur des éléments de confort et d'usage chambre ou logement adapté N°02
 - Généralités Chambre ou logement adapté N°02
 - Lavabos chambre ou logement adapté N°02
 - Literie (canapé-lit non accepté) chambre ou logement adapté N°02
 - Mobilier et équipement chambre ou logement adapté N°02
 - Salle d'eau chambre ou logement adapté N°02
 - Sanitaires chambre ou logement adapté N°02
 - Télévision chambre ou logement adapté N°02

Vous devez sélectionner les sous-séquences vous concernant.

- PISCINES ERP
 - PISCINES ERP
- RESTAURATION
 - CAFETERIAS ET SELF SERVICES
 - RESTAURANT

Après avoir sélectionné les sous-séquences vous concernant, cliquez sur « Débuter l'évaluation ».

Débuter l'évaluation >

Par défaut, les critères sont cochés sur la note maximale (« Oui »).

SIGNALISATION & CHEMINEMENTS & EQUIPEMENTS

Stationnement privé

1. CRITERE OBLIGATOIRE. Existence de place de stationnement repérable et signalée à l'accueil, matérialisée au sol et signalée. ?

Oui Non Non concerné Non traitée

2. CRITERE OBLIGATOIRE. Place de stationnement suffisamment large et sans dévers important ?

Oui Non Non concerné Non traitée

3. CRITERE CONFORT D'USAGE. Nombre de places de stationnement en cohérence avec le nombre de chambres adaptées. ?

Oui Non Non concerné

Info

Largeur minimum de 3,30 m.
Les places situées en épi ou en bataille doivent comporter une surlongueur de 1,20 m matérialisée au sol.
Dévers inférieur ou égal à 2 %.
Si stationnement public cocher Non concerné.
Handicap(s) : MENTAL - MOTEUR - VISUEL.
CRITERE OBLIGATOIRE

Des infobulles sont présentes pour fournir des précisions sur les critères et notamment les types de handicap concernés.

Ajouter un commentaire

Il est possible d'ajouter un commentaire en complément d'informations notamment lorsqu'un critère est coché « Non ». Attention à ne pas saisir de caractères spéciaux dans les commentaires.

À cocher si l'établissement n'est pas concerné par la question.

L'application sauvegarde automatiquement l'écran de l'évaluation toutes les 5 minutes.

Si votre support (tablette, ordinateur, etc.) se met en veille, du moment qu'il reste de la batterie, l'onglet dans lequel l'évaluation apparaît restera affiché. Il suffira de refaire un enregistrement plus tard.

Cependant, il est nécessaire d'appuyer sur le bouton « Sauvegarder votre évaluation » à la fin de l'évaluation pour ne pas perdre les éléments saisis entre 2 sauvegardes automatiques. Ce bouton ne permet pas de générer les résultats de l'auto-évaluation mais permet uniquement de conserver l'évaluation en cours.

Cheminements intérieurs et extérieurs

10. CRITERE OBLIGATOIRE. Cheminement « fini » et « début »

Oui Non Non traitée


Un repère dans l'application lorsqu'on ne répond pas à une question immédiatement.

[Ajouter un commentaire](#)

11. CRITERE OBLIGATOIRE. Cheminement détectable par une canne blanche/au pied ou visuellement repérable ?

Oui Non Non traitée

[Ajouter un commentaire](#)

 Sauvegarder votre évaluation

[Mentions légales](#) | [CGU Portail](#) | [Données Personnelles](#)

117. CRITERE OBLIGATOIRE. Le professionnel a rempli son registre public d'accessibilité et le tient à disposition de sa clientèle ?

Oui Non Non concerné Non traitée

[Ajouter un commentaire](#)

118. CRITERE OBLIGATOIRE. Le professionnel a renseigné sa fiche sur Acceslibre ?

Oui Non Non traitée

[Ajouter un commentaire](#)

119. CRITERE CONFORT D'USAGE. BONUS - Le site du prestataire est conforme aux principes du RGAA ?

Oui Non concerné Non traitée

[Ajouter un commentaire](#)

Lorsque le professionnel a terminé de répondre à tous les critères, il peut cliquer sur « Résultat de votre évaluation ».

[Résultat de votre évaluation >](#)

 Il n'est pas possible d'obtenir les résultats de l'auto-évaluation tant qu'un critère est coché « Non traité ».

Les résultats s'affichent par handicap, puis par sous-séquence.



Les résultats s'affichent par handicap, puis par sous-séquence.

Taux de confort d'usage par séquence détaillée

	AUDITIF	MENTAL	MOTEUR	VISUEL
Signalisation & cheminements & éclairage	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Accueil, services & information du public	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Douches & sanitaires	–	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Chambre ou logement adapte n°01	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Prevention	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Informations accessibilité	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Taux de conformité par sous-séquence.

Nom(s) de(s) évaluateur(s) *	PROFESSIONNEL
Cabinet d'audit	
Établissement	TOURISME & HANDICAP
Filière	Hébergement ERP
Responsable de l'établissement	TOURISME
Type d'évaluation *	Auto-Évaluation

- Accéder à l'évaluation
- Grille d'évaluation vierge
- Synthèse de l'évaluation**
- Evaluation complète

- La synthèse de l'évaluation est un document téléchargeable permettant de connaître le pourcentage de critères satisfaits, par handicap ainsi que par sous-séquences. Elle vous donnera également le **plan d'action** à mettre en place en fonction des critères obligatoires et confort d'usage non validés.
- L'évaluation complète reprend les mêmes éléments que la synthèse mais tous les critères y sont repris, ainsi que leur modalité d'évaluation.

La synthèse et l'évaluation complète sont générées automatiquement compte tenu des saisies réalisées. Le professionnel peut donc les consulter et télécharger les résultats de son auto-évaluation.

Dans ces 2 documents, vous trouverez les informations complémentaires suivantes :

Les points à corriger



Dès qu'une sous-séquence n'obtient pas 100 %, elle apparaît dans cette section (qui n'ont pas eu « Oui » ou « Non concerné »).
Lecture : « Le stationnement privé ne répond qu'à 33,33 % des critères requis, il lui reste encore 66,67 % de critères à respecter. »

Les questions suivantes nécessitent votre attention (plan d'action) :

Critères confort d'usage

73 - CRITERE CONFORT D'USAGE. Numéro ou nom de chambre en relief et contrasté. Chambre ou logement n°01

Oui Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL - VISUEL. CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef 1

98 - CRITERE CONFORT D'USAGE. Partie basse des miroirs des lavabos. Chambre ou logement n°01

Oui Non Non concerné

Située entre 0,90 m et 1,05 m. A défaut le miroir doit être incliné de telle sorte qu'il permette une vision en position assise. Handicap(s) : MOTEUR. CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef 1

Le détail des questions qui n'ont pas eu la note maximale.

■ Le pré-audit (*optionnel*)

Lorsque l'auto-évaluation a été remplie (étape optionnelle), le professionnel a pu prendre connaissance des critères et a pu se mettre en conformité avec ceux-ci.



Avant de réaliser l'évaluation, le professionnel accompagné dans sa démarche par un relai local peut réaliser **un pré-audit**.



Le relai local / évaluateur se déplace chez le professionnel pour contrôler les critères le concernant. Il remplit alors une grille de critères (cf. guide pour relai local) qui donne un résultat provisoire et indicatif.



Le professionnel peut ensuite consulter ce pré-audit sur son espace.

Pré-audit – Consultation par le professionnel (1/2)

Le professionnel a accès à son pré-audit dans l'onglet « Les évaluations » :

Date de l'évaluation	Type	Organisme évaluateur	Evalueur	Modifiable
13/12/2024	Pré-audit		EVALUATEUR(S)	<input checked="" type="checkbox"/>

Pour consulter les résultats du pré-audit, le professionnel peut cliquer sur la date.

Le nom de l'évaluateur en charge du pré-audit.

Nom(s) de(s) évaluateur(s) *	EVALUATEUR(S)
Organisme évaluateur	
Établissement	TOURISME & HANDICAP
Filière	Hébergement ERP
Responsable de l'établissement	TOURISME
Type d'évaluation *	Pré-audit

Accéder à l'évaluation

Grille d'évaluation vierge

Synthèse de l'évaluation

Evaluation complète

Comme pour l'auto-évaluation, ces documents sont générés automatiquement et sont construits de la même façon.

Vous pouvez y consulter les critères non satisfaits et le plan d'action à mettre en place avant de pouvoir être labellisé.

La synthèse et l'évaluation complète sont générées automatiquement compte tenu des saisies réalisées. Le professionnel peut donc les consulter pour connaître les résultats de son pré-audit.

■ L'adhésion

Option : Lorsque vous avez réalisé votre auto-évaluation, puis votre pré-audit à l'aide de votre relai local (étapes optionnelles), vous pouvez passer à l'évaluation finale.

Votre relai local définira avec vous une date d'évaluation ou si vous n'êtes pas accompagné d'un relai local, vous pouvez choisir parmi la liste des organismes évaluateurs présente sur notre site internet : *à venir*



Lorsque la date de visite d'évaluation aura été fixée, le relai local / évaluateur(s) contrôlera l'ensemble des critères et remplira la grille de contrôle en ligne.

Une synthèse d'évaluation sera donc générée automatiquement.



Une fois que l'évaluation aura été réalisée et que le dossier sera prêt, le relai local pourra cocher « Terminé » sur l'évaluation en cours et inscrire l'établissement dans le registre en cours.

En tant que professionnel, vous pourrez consulter les résultats sur votre espace, de la même manière que pour le pré-audit (voir slides suivantes).

Adhésion – Consulter les résultats (1/2)

Les résultats de l'évaluation sont consultables :

The screenshot displays the 'Les évaluations' section of a web application. At the top, there are three tabs: 'Fiche de l'établissement', 'Droit d'usage', and 'Les évaluations'. Below the 'Fiche de l'établissement' tab, there is a table with two rows:

Moyenne nationale de la filière (DE)	96,72%
Moyenne régionale de la filière (DE)	99,13%





Below this table, there is a blue button labeled 'Créer une nouvelle évaluation'. At the bottom, there is a table with the following columns: '+', 'Date de l'évaluation', 'Type', 'Organisme évaluateur', 'Evalueur', and 'Modifiable'. The first row of data has the following values: '+', '19/11/2024', 'Adhésion', 'Organisme évaluateur', 'EVALUATEUR(S)', and a checkmark. Red boxes highlight the date '19/11/2024', the 'Organisme évaluateur' column header, and the 'EVALUATEUR(S)' value.

Le nom de de l'organisme évaluateur ayant réalisé l'évaluation en cas d'absence de relai local.

Créer une nouvelle évaluation

Pour consulter les résultats de l'évaluation, le professionnel peut cliquer sur la date.

Le nom de l'évaluateur en charge de l'évaluation.

Statut de l'évaluation	<input checked="" type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Terminé	Accéder à l'évaluation 
Nom(s) de(s) évaluateur(s) *	<input type="text" value="EVALUATEUR(S)"/>	Grille d'évaluation vierge 
Organisme évaluateur	<input type="text"/>	Synthèse de l'évaluation 
Établissement	<input type="text" value="TOURISME & HANDICAP"/>	Evaluation complète 
Filière	<input type="text" value="Hébergement ERP"/>	
Responsable de l'établissement	<input type="text" value="TOURISME"/>	
Type d'évaluation *	<input data-bbox="738 835 1082 892" type="text" value="Adhésion"/>	

La synthèse et l'évaluation complète sont générées automatiquement compte tenu des saisies réalisées. Le professionnel peut donc les consulter pour connaître les résultats de son évaluation.

Comme pour l'auto-évaluation et le pré-audit, ces documents sont générés automatiquement et sont construits de la même façon.

Vous pouvez y consulter les critères taux de conformité de chaque handicap et sous-séquence.

Lorsque votre dossier est rattaché à un registre, Atout France dispose de 2 mois à compter de la date de clôture dudit registre pour étudier votre dossier et donner un avis.

Vous recevrez un mail, quel que soit l'avis attribué, vous informant de la décision prise par Atout France.



Les avis peuvent être de 2 ordres :

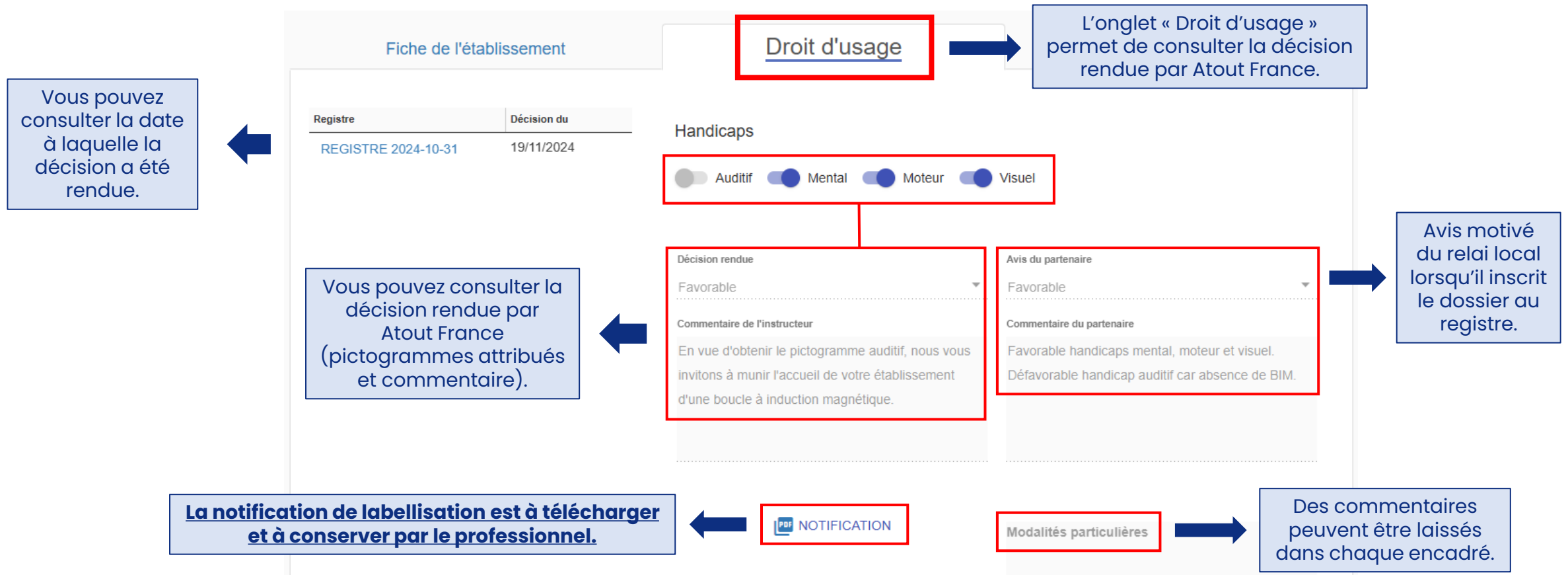
- Favorable
- Défavorable



Rappel : Si votre avis est favorable, nous vous invitons à télécharger et conserver votre notification de labellisation.

Adhésion – Consulter la décision rendue par Atout France

La notification de labellisation est consultable dans l'onglet « Droit d'usage » :



Le champs « Décision rendue » engendre un changement du droit d'usage.

Le champ « Avis du partenaire » n'a pas d'impact sur le droit d'utilisation du label.

Le renouvellement

Option : Lorsque vous avez réalisé votre auto-évaluation, puis votre pré-audit à l'aide de votre relais local (étapes optionnelles), vous pouvez passer à l'évaluation finale.

Votre relai local définira avec vous une date d'évaluation ou si vous n'êtes pas accompagné d'un relai local, vous pouvez choisir parmi la liste des organismes évaluateurs présente sur notre site internet : *à venir*



Lorsque la date de visite d'évaluation aura été fixée, le relai local / évaluateur(s) contrôlera l'ensemble des critères et remplira la grille de contrôle en ligne.

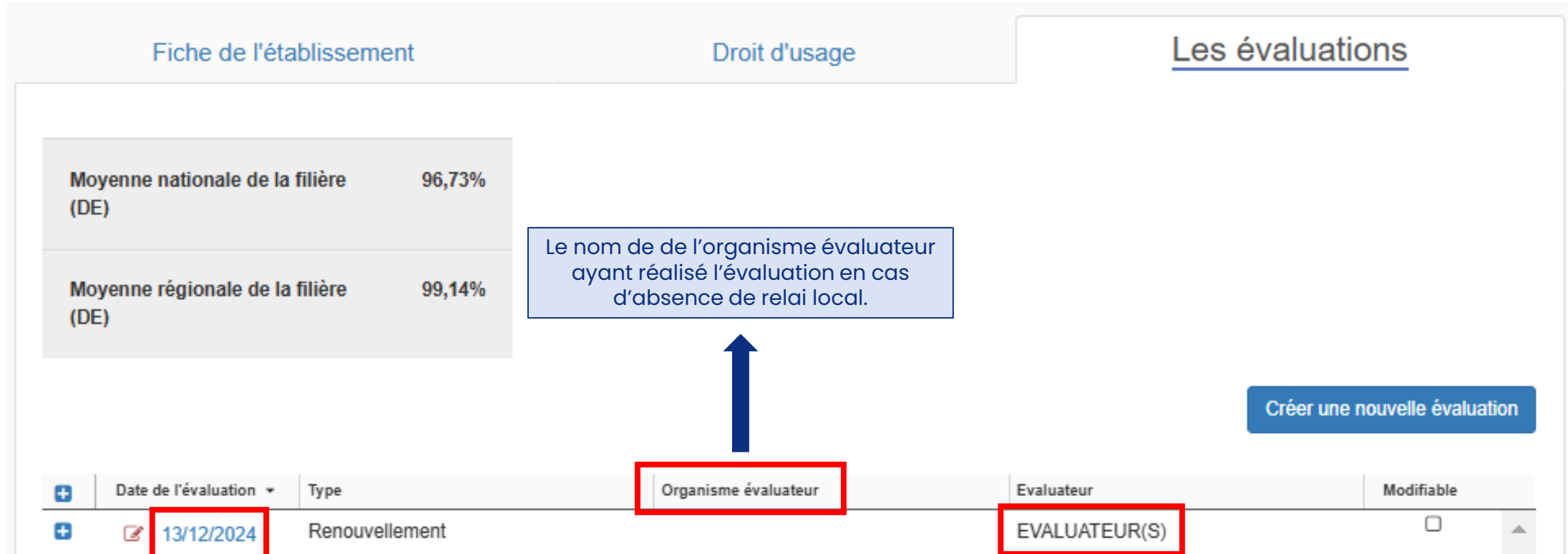
Une synthèse d'évaluation sera donc générée automatiquement.



Une fois que l'évaluation aura été réalisée et que le dossier sera prêt, le relai local pourra cocher « Terminé » sur l'évaluation en cours et inscrire l'établissement dans le registre en cours.

En tant que professionnel, vous pourrez consulter les résultats sur votre espace, de la même manière que pour le pré-audit (voir slides suivantes).

Les résultats de l'évaluation sont consultables :



The screenshot shows the 'Les évaluations' section of a web interface. It features a table with the following data:

Date de l'évaluation	Type	Organisme évaluateur	Evaluateur	Modifiable
13/12/2024	Renouvellement		EVALUATEUR(S)	<input type="checkbox"/>

Additional elements in the interface include:

- Two summary cards: 'Moyenne nationale de la filière (DE)' at 96,73% and 'Moyenne régionale de la filière (DE)' at 99,14%.
- A button labeled 'Créer une nouvelle évaluation'.
- Callouts explaining that clicking the date leads to results and that the evaluator name is shown in the 'Organisme évaluateur' column.

Le nom de de l'organisme évaluateur
ayant réalisé l'évaluation en cas
d'absence de relai local.

Créer une nouvelle évaluation

	Date de l'évaluation	Type	Organisme évaluateur	Evaluateur	Modifiable
	13/12/2024	Renouvellement		EVALUATEUR(S)	<input type="checkbox"/>

Pour consulter les résultats de l'évaluation, le
professionnel peut cliquer sur la date.

Le nom de l'évaluateur en
charge de l'évaluation.

Statut de l'évaluation	<input checked="" type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Terminé
Nom(s) de(s) évaluateur(s) *	EVALUATEUR(S)
Organisme évaluateur	
Établissement	TOURISME & HANDICAP
Filière	Hébergement ERP
Responsable de l'établissement	TOURISME
Type d'évaluation *	Renouvellement

Accéder à l'évaluation

Grille d'évaluation vierge

Synthèse de l'évaluation

Evaluation complète

La synthèse et l'évaluation complète sont générées automatiquement compte tenu des saisies réalisées. Le professionnel peut donc les consulter pour connaître les résultats de son évaluation.

Comme pour l'auto-évaluation et le pré-audit, ces documents sont générés automatiquement et sont construits de la même façon.

Vous pouvez y consulter les critères taux de conformité de chaque handicap et sous-séquence.

Lorsque votre dossier est rattaché à un registre, Atout France dispose de 2 mois à compter de la date de clôture dudit registre pour étudier votre dossier et donner un avis.

Vous recevrez un mail, quel que soit l'avis attribué, vous informant de la décision prise par Atout France.



Les avis peuvent être de 2 ordres :

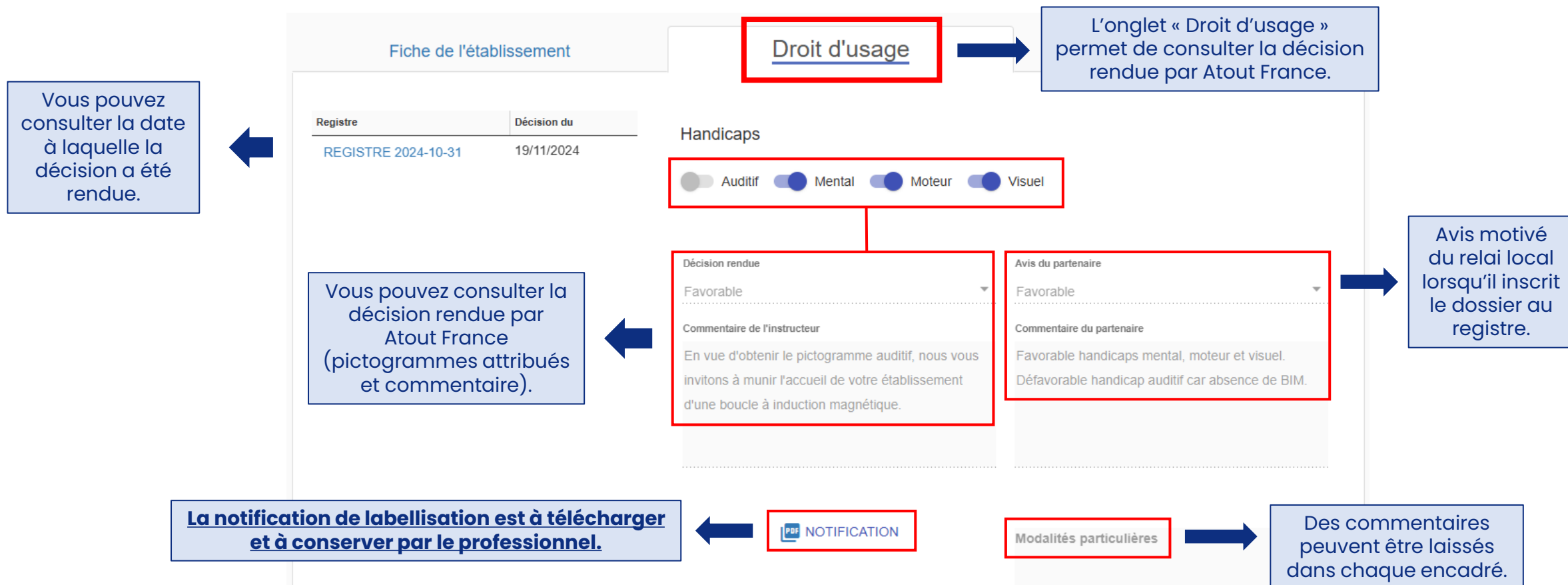
- Favorable
- Défavorable



Rappel : Si votre avis est favorable, nous vous invitons à télécharger et conserver votre notification de labellisation.

Renouvellement – Consulter la décision rendue par Atout France

La notification de labellisation est consultable dans l'onglet « Droit d'usage » :



Le champs « Décision rendue » engendre un changement du droit d'usage.

Le champ « Avis du partenaire » n'a pas d'impact sur le droit d'utilisation du label.

■ Fusion de comptes

Fusion de comptes pour les prestataires doublement labellisés

Les prestataires doublement labellisés ou gérant plusieurs structures engagées dans les démarches de labellisation reçoivent « un mail de bienvenue » pour chaque label et pour chaque établissement.

Ces professionnels ont autant de comptes que d'établissements en cours de labellisation. Afin de simplifier la gestion de ces multiples comptes, les professionnels ont la possibilité de rattacher plusieurs établissements à un seul compte.

The screenshot displays the ATOUT FRANCE user interface. At the top left, there are logos for the République Française and ATOUT FRANCE. The main header features the 'TOURISME ET HANDICAP' logo. A dropdown menu labeled 'Établissements -' is open, showing 'TH TOURISME & HANDICAP' and a 'Rattacher des établissements' button. Below this, the profile for 'TOURISME & HANDICAP (n°th253906)' is shown, including contact information and a status of 'ACTIF'. The 'Fiche de l'établissement' form is visible, with fields for 'Nom de l'établissement', 'Label', 'Droit d'utilisation du label', 'Partenaires', 'Activité', and 'Filière'. The 'Label' is set to 'Tourisme et Handicap' and 'Droit d'utilisation du label' is 'Actif'. The 'Filière' is 'Hébergement ERP'.

En cliquant sur « Etablissements », la fonctionnalité apparaît.

 **Attention cette manipulation est irréversible.**

Fusion de comptes pour les prestataires doublement labellisés

Le professionnel doit renseigner l'identifiant et le mot de passe fournis pour l'autre établissement puis valider les CGU s'il s'agit de la première connexion. Il doit ensuite cliquer sur « rattacher ».

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ATOUT FRANCE
L'Agence de développement
touristique de la France

Rattacher des établissements

Vous gérez plusieurs établissements labellisés ?
Votre établissement est labellisé Destination d'Excellence et Tourisme & Handicap ?
Vous pouvez désormais utiliser le même compte pour consulter vos établissements.
Il vous suffit de renseigner le nom d'utilisateur et le mot de passe de l'établissement que vous souhaitez rattacher et de valider.

Nom d'utilisateur *
Nom d'utilisateur qui vous permet de consulter les établissements à rattacher

Mot de passe *
Mot de passe du compte

RATTACHER

Vous devez renseigner l'identifiant et le mot de passe correspondant à la structure à rattacher.

Les établissements suivants seront rattachés à votre compte :

- TOURISME & HANDICAP - ERP

ANNULER LE RATTACHEMENT VALIDER LE RATTACHEMENT

Vous pouvez valider ou annuler le rattachement.

Établissements ▾ Mon compte ▾

QT DESTINATION D'EXCELLENCE
TH TOURISME & HANDICAP - ERP

Rattacher des établissements

Toutes les structures rattachées s'affichent en cliquant sur « Etablissements ».

#ActiveurDeTourismes

ATOUT
FRANCE
www.atout-france.fr

